

Relations entre les conditions d'exercice et le mode d'exercice
(cabinet de groupe/cabinet individuel)
Pays de la Loire

SECRETARIAT

	% bruts	OR ajustés ¹
Disposer d'un secrétariat médical physique ou téléphonique		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	91	14,5 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	40	Réf.
Nombre d'heures d'ouverture du secrétariat pour l'accueil des patients supérieur à 35 H (35 H non compris)		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	65	2,3 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	48	Réf.
Durée d'ouverture du secrétariat suffisant pour les besoins du cabinet		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	74	2,3 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	86	Réf.
■ Fonctions du secrétariat physique (proportions calculées parmi les médecins disposant d'un secrétariat physique)		
prendre des rendez-vous d'examens pour les patients		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	89	3,8 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	73	Réf.
recueillir le motif de consultation au moment de la prise de rendez-vous		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	77	
<i>médecin en cabinet individuel</i>	62	
délivrer des conseils aux patients		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	56	
<i>médecin en cabinet individuel</i>	56	
peser, toiser des patients		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	2	
<i>médecin en cabinet individuel</i>	3	
archiver des éléments de dossiers		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	97	7,1 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	81	Réf.
joindre des professionnels ou organismes, à la demande d'un médecin du cabinet		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	90	4,9 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	74	Réf.
suivre les quantités de consommables disponibles et passage des commandes		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	76	2,1 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	60	Réf.

* indique que la différence entre les médecins en groupe et ceux exerçant en cabinet individuel est statistiquement significative en Pays de la Loire et en France ;

* différence statistiquement significative en Pays de la Loire ;

* différence statistiquement significative en France.

**Relations entre les conditions d'exercice et le mode d'exercice
(cabinet de groupe/cabinet individuel)
Pays de la Loire**

	% bruts	OR ajustés¹	
"frapper" les courriers			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	38		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	43		
effectuer la comptabilité de recette, les écritures comptables			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	34		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	49		
encaisser les règlements des consultations			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	7		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	5		
ORGANISATION DES CONSULTATIONS			
Effectuer des consultations sur rendez-vous exclusivement			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	90	3,3	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	67	Réf.	
Intercaler tous les jours ou toutes les semaines des patients sans rendez-vous entre deux consultations programmées			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	56	1,5	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	48	Réf.	
Etre fréquemment conduit à différer des demandes de consultation			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	45	1,2	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	37	Réf.	
INFORMATIQUE			
Utiliser quotidiennement un ordinateur			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	96	3,6	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	86	Réf.	
Disposer d'internet à son cabinet			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	95	3,2	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	83	Réf.	
Utiliser l'informatique pour gérer les dossiers de ses patients			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	94	3,1	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	79	Réf.	
Utiliser l'informatique pour télétransmettre les feuilles de soins			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	89	1,8	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	78	Réf.	

* indique que la différence entre les médecins en groupe et ceux exerçant en cabinet individuel est statistiquement significative en Pays de la Loire et en France ;

* différence statistiquement significative en Pays de la Loire ;

* différence statistiquement significative en France.

**Relations entre les conditions d'exercice et le mode d'exercice
(cabinet de groupe/cabinet individuel)
Pays de la Loire**

	% bruts	OR ajustés ¹	
Utiliser l'informatique pour rédiger les ordonnances			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	90	2,5	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	74	Réf.	
Utiliser une messagerie pour échanger des données médicales de ses patients avec les autres professionnels			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	54	1,5	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	45	Réf.	
Utiliser l'informatique pour assister à des sessions de FMC à distance			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	22		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	24		
HYGIENE ET ENTRETIEN DU CABINET			
Utiliser un point d'eau se trouvant dans la salle de consultation			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	94	2,6	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	84	Réf.	
Utiliser un procédé de stérilisation			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	78	2,9	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	57	Réf.	
Utiliser des baisses ou abaisses langue à usage unique			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	99		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	95		
Utiliser des spéculums d'oreille à usage unique			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	84		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	86		
Utiliser des sets de suture à usage unique			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	82		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	81		
Utiliser des sets de pansements à usage unique			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	68	0,8	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	71	Réf.	
Confier l'entretien des sols des locaux à une société de nettoyage ou un salarié du cabinet			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	94	12,6	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	65	Réf.	
Confier le ramassage des piquants à une société agréée ou un autre organisme (hôpital...)			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	82	1,9	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	73	Réf.	

* indique que la différence entre les médecins en groupe et ceux exerçant en cabinet individuel est statistiquement significative en Pays de la Loire et en France ;

* différence statistiquement significative en Pays de la Loire ;

* différence statistiquement significative en France.

Relations entre les conditions d'exercice et le mode d'exercice
(cabinet de groupe/cabinet individuel)
Pays de la Loire

	% bruts	OR ajustés ¹
GESTION DU CABINET ET COMPTABILITE		
Faire appel à un comptable (hors association de gestion agréée) toute l'année ou seulement au moment des déclarations fiscales		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	65	2,1 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	47	Réf.

* indique que la différence entre les médecins en groupe et ceux exerçant en cabinet individuel est statistiquement significative en Pays de la Loire et en France ;

* différence statistiquement significative en Pays de la Loire ;

* différence statistiquement significative en France.

1- Comparaisons entre les médecins en cabinet de groupe et les médecins en cabinet individuel

Toutes les différences mentionnées sont statistiquement significatives après ajustement sur l'âge, le sexe et le lieu d'exercice (urbain/rural), dans l'échantillon des Pays de la Loire.

Lorsqu'un écart n'est pas statistiquement significatif dans l'échantillon régional mais qu'il se retrouve de façon significative dans l'échantillon national (de taille plus élevée), celui-ci est également mentionné.

Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (septembre-décembre 2011). ORS et URPS-ml Pays de la Loire, Ministère chargé de la santé - Drees

Relations entre l'emploi du temps et le mode d'exercice
(cabinet de groupe/cabinet individuel)
Pays de la Loire

EMPLOI DU TEMPS

	% bruts	OR ajustés ¹	
Réaliser 9 demi-journées et plus en consultations et visites au cabinet			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	64	0,7	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	73	Réf.	
Réaliser 10 demi-journées et plus en consultations et visites au cabinet			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	29	0,5	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	54	Réf.	
Consulter un samedi sur 2 ou tous les samedis			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	71		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	83		
Consulter tous les samedis			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	40	0,4	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	67	Réf.	
Exercer à moins de 5 mn de son domicile (5 mn compris)			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	47	0,6	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	68	Réf.	

VOLUMES D'ACTIVITE

Réaliser 100 actes et plus en moyenne par semaine (RIAP)			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	60	1,7	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	53	Réf.	
Réaliser 135 actes et plus en moyenne par semaine (RIAP)			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	24	1,1	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	28	Réf.	
Réaliser 10 actes et plus en moyenne par demi-journée (RIAP)			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	75	2,1	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	59	Réf.	
Réaliser 12 actes et plus en moyenne par demi-journée (RIAP)			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	59	1,9	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	46	Réf.	
Réaliser 15 actes et plus en moyenne par demi-journée (RIAP)			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	28	1,4	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	26	Réf.	

* indique que la différence entre les médecins en groupe et ceux exerçant en cabinet individuel est statistiquement significative en Pays de la Loire et en France ;

* différence statistiquement significative en Pays de la Loire ;

* différence statistiquement significative en France.

Relations entre l'emploi du temps et le mode d'exercice
(cabinet de groupe/cabinet individuel)
Pays de la Loire

	% bruts	OR ajustés ¹	
Part des visites par rapport au nombre total de consultations et de visites inférieure à 10 % (RIAP)			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	77	1,7	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	59	Réf.	
Donner des informations ou conseils aux patients par téléphone plusieurs fois par jour			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	96	2,4	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	92	Réf.	
DUREE DES CONSULTATIONS			
Durée supérieure ou égale à 20 mn			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	47		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	38		
ACTIVITES AU CABINET NON DIRECTEMENT SOIGNANTES			
Avoir consacré 2 H et plus à des tâches de gestion			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	75		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	81		
Avoir consacré 5 H et plus à des tâches de gestion			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	29		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	37		
Avoir consacré 1 H et plus à la lecture des journaux			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	89		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	82		
Avoir consacré 2 H et plus à la lecture des journaux			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	39		
<i>médecin en cabinet individuel</i>	43		
Avoir reçu des visiteurs médicaux			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	73	0,5	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	88	Réf.	
Avoir suivi 5 demi-journées (ou soirées) ou plus de FMC au cours des 12 derniers mois			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	84	1,6	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	75	Réf.	
Avoir suivi plus de 8 demi-journées (ou soirées) de FMC au cours des 12 derniers mois			
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	69	1,2	*
<i>médecin en cabinet individuel</i>	65	Réf.	

* indique que la différence entre les médecins en groupe et ceux exerçant en cabinet individuel est statistiquement significative en Pays de la Loire et en France ;

* différence statistiquement significative en Pays de la Loire ;

* différence statistiquement significative en France.

Relations entre l'emploi du temps et le mode d'exercice
(cabinet de groupe/cabinet individuel)
Pays de la Loire

	% bruts	OR ajustés ¹
ACCUEIL DES ETUDIANTS EN MEDECINE		
Avoir accueilli des internes en médecine générale ou des externes en stage		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	39	2,8 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	18	Réf.
PERMANENCE DES SOINS ET AUTRES ACTIVITES MEDICALES		
Déclarer participer à la permanence des soins (PDS) ou être médecin régulateur		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	66	
<i>médecin en cabinet individuel</i>	66	
Etre médecin régulateur (permanence des soins)		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	11	
<i>médecin en cabinet individuel</i>	11	
Avoir des activités de soins, de coordination ou d'expertise dans un établissement de santé, une maison de retraite, une crèche... ou activités auprès d'associations représentatives de médecins		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	39	
<i>médecin en cabinet individuel</i>	35	
Avoir des activités auprès d'associations représentatives de médecins		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	14	2,5 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	8	Réf.
Etre médecin coordonnateur en maison de retraite		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	8	0,9 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	14	Réf.
Avoir des activités dans un établissement de santé		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	16	
<i>médecin en cabinet individuel</i>	14	
CONGES, REMPLACEMENT		
Avoir pris 5 semaines de congés ou plus		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	85	3,1 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	60	Réf.
Avoir pris 7 semaines de congés ou plus		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	49	3,8 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	19	Réf.
Avoir pris un remplaçant lors de ses derniers congés (question posée en septembre 2011)		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	72	3,3 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	48	Réf.

* indique que la différence entre les médecins en groupe et ceux exerçant en cabinet individuel est statistiquement significative en Pays de la Loire et en France ;

* différence statistiquement significative en Pays de la Loire ;

* différence statistiquement significative en France.

Relations entre l'emploi du temps et le mode d'exercice
(cabinet de groupe/cabinet individuel)
Pays de la Loire

	% bruts	OR ajustés ¹
DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL ET OPINION		
Durée de travail hebdomadaire supérieure à 60 H la semaine précédant l'enquête		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	25	
<i>médecin en cabinet individuel</i>	38	
Déclarer "avoir travaillé autant que je le souhaitais et avoir choisi l'emploi du temps qui me convient" à propos du temps de travail la semaine précédant l'enquête		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	44	
<i>médecin en cabinet individuel</i>	36	
Déclarer "être toujours ou souvent obligés de se dépêcher pour faire leur travail"		
<i>médecin en cabinet de groupe</i>	69	1,7 *
<i>médecin en cabinet individuel</i>	56	Réf.

* indique que la différence entre les médecins en groupe et ceux exerçant en cabinet individuel est statistiquement significative en Pays de la Loire et en France ;

* différence statistiquement significative en Pays de la Loire ;

* différence statistiquement significative en France.

1- Comparaisons entre les médecins en cabinet de groupe et les médecins en cabinet individuel

Toutes les différences mentionnées sont statistiquement significatives après ajustement sur l'âge, le sexe et le lieu d'exercice (urbain/rural), dans l'échantillon des Pays de la Loire.

Lorsqu'un écart n'est pas statistiquement significatif dans l'échantillon régional mais qu'il se retrouve de façon significative dans l'échantillon national (de taille plus élevée), celui-ci est également mentionné.

Source : Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale (septembre-décembre 2011). ORS et URPS-ml Pays de la Loire, Ministère chargé de la santé - Drees